

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA CASERNE DE BRANDON

Aux contribuables de la Ville de Saint-Gabriel et des municipalités de Saint-Gabriel-de-Brandon,  
Mandeville, Saint-Didace et Saint-Cléophas-de-Brandon

### AVIS PUBLIC

#### Calendrier 2024 des séances de la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et secrétaire trésorier de la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon, que conformément à l'article 597 du Code municipal du Québec, le comité d'administration de la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon a procédé par l'adoption de sa résolution 006-06-2024 lors de la séance ordinaire du 11 juin 2024, à l'adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024, lesquelles se tiendront le deuxième jeudi de chaque mois (à l'exception du mois d'août) à 19 h, à la salle du conseil située au 45, rue Beausoleil, aux dates suivantes :

- ✓ Jeudi le 11 juillet 2024
- ✓ Jeudi le 12 septembre 2024
- ✓ Jeudi le 10 octobre 2024
- ✓ Jeudi le 14 novembre 2024
- ✓ Jeudi le 12 décembre 2024

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024.



Michel St-Laurent

Directeur général et secrétaire-trésorier

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 13 JUIN 2024 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 13<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUIN 2024.



Michel St-Laurent

Directeur général et secrétaire-trésorier